

EFFONDREMENT DE SPECTRUM AU BANGLADESH

Mise à jour du 10 octobre 2005

réalisée par le collectif *De l'éthique sur l'étiquette* avec la Campagne Vêtements Propres (Belgique) et le réseau Clean Clothes Campaign.

Plusieurs représentants de la Clean Clothes Campaign – dont un représentant du collectif *De l'éthique sur l'étiquette* – se sont rendus sur les lieux de l'effondrement au mois de septembre. Cela a permis de faire le point de la situation avec les travailleurs, des organisations syndicales et des ONG locales.

Le point sur la situation sur place

Concrètement le site de l'effondrement est aujourd'hui en plein chantier : les décombres sont progressivement déblayés. Des hangars sont construits pour abriter des machines de manière provisoire ou définitive, l'usine Shahriyar attenante à Spectrum et appartenant au même propriétaire a repris une activité de production avec un nombre réduit de travailleurs, d'opérations et de surface d'atelier. Ce bâtiment subit des réparations. De nombreuses nouvelles machines encore sous emballage sont stockées à proximité, sous des hangars parfois construits à même les décombres de Spectrum.



Selon les chiffres disponibles aujourd'hui, l'effondrement de l'usine Spectrum a fait 64 morts (nombre définitif) et entre 74 et 78 blessés.

Fonds d'urgence

Inditex-Zara (Espagne) a versé 35.000 dollars (28.500 Euros – 2.300.000 Takas) et **Scapino** (Pays Bas) a promis de verser 5.000 Euros à un fonds d'urgence mis sur pied par la Fédération Internationale des Travailleurs du Textile Habillement Cuir (ITGLWF) et géré par des syndicats (le NGWF et le BNC - couple des syndicats bangladeshis membres de ITGLWF) et des ONG (OXFAM Bangladesh et Incidin).

Le gouvernement n'a pas contribué à ce fonds d'urgence.

Ce montant a été utilisé pour les travailleurs de Spectrum :

- 600 travailleurs ont reçu ou vont recevoir prochainement 2.000 takas (25 euros)
- 1 millions de Takas (12.400 Euros) ont été dépensés pour les soins médicaux.
- Le NGWF a également octroyé 5.000 takas à 21 travailleurs blessés

Parallèlement à cette initiative, de l'aide en nature a été distribuée via l'ONG Friendship notamment à partir de financements de Carrefour.

Indemnisation

A partir de sommes provenant semble-t-il en large partie du propriétaire de l'usine, la fédération des employeurs de la confection du Bangladesh (BGMEA) a couvert (et couvre encore) une partie des frais médicaux des travailleurs blessés et a versé 79.000 takas (980 euros) à 61 familles de travailleurs défunts (sur 64), deux autres familles devraient recevoir ce montant dans un délai court. Egalement financé par le propriétaire, le Tribunal du travail a versé 21.000 takas à 45 familles de travailleurs défunts. 15 autres familles suivent la même procédure et devraient également recevoir ce montant rapidement.

Cela porte à 100.000 takas (environ 1.250 euros) le montant des indemnités versées aux familles. Ce montant est totalement insuffisant pour permettre la survie à long terme des familles de travailleurs tués ou blessés.

Des syndicats et ONG locales exigent que les indemnités tiennent compte des revenus perdus sur la durée de vie espérée et du nombre de personnes à charge. Une plainte a été déposée en ce sens en justice par cinq travailleurs, demandant l'application de la loi bangladeshie du *Fatal Accident Act – 1955*. Sur base de cette loi, le montant des indemnités pourrait atteindre un million de takas (12.500 euros) selon la situation des familles concernées.

Fonds solidaire d'indemnisation

La pression internationale a permis la conclusion d'un accord entre certaines parties concernées pour établir un fonds solidaire d'indemnisation auquel contribueraient des clients de l'usine, son propriétaire et le BGMEA. Inditex-Zara, KarstadtQuelle, Cotton Group, Scapino et KirstenMode se sont engagés à contribuer à un fonds solidaire d'indemnisation. Celui-ci devrait consister à indemniser les travailleurs ou leurs familles selon un montant et un mode de paiement qui devrait prendre en compte les pertes de revenus engendrées par l'accident et le nombre de personnes à charge. Une recherche de terrain est en cours pour évaluer les besoins des familles concernées sur base de critères objectifs (nombre d'enfants, âge, etc.).

L'idée développée par les principaux clients en collaboration avec le BGMEA et les organisations syndicales et ONG impliquées est de créer un fonds d'investissement basé au Royaume Uni et transféré au fur et à mesure des besoins vers le Bangladesh. Inditex, KarstadtQuelle et Cotton Group ont mandaté KPMG pour étudier sur quelle base pourrait être définis les montants des allocations octroyées. KPMG propose d'évaluer ce montant selon ce que prévoit la loi espagnole, au prorata du niveau de vie au Bangladesh. La Clean Clothes Campaign a demandé avis auprès d'avocats spécialisés en indemnisation de victimes.

Les montants actuellement promis seront vraisemblablement insuffisants pour couvrir les besoins. La Clean Clothes Campaign reste vigilante à ce propos et continuera d'interpeller les clients de Spectrum et en particulier les entreprises qui n'ont à ce jour pris aucun engagement en ce sens : New Yorker et Bluhmod (Allemagne), Harvest (Suède), Carrefour, Solo Invest et CMT Windfield (France).

Arriérés de salaires et indemnités de rupture de contrat

Selon nos informations, aucune indemnité pour rupture de contrat n'a été payée aux travailleurs qui n'ont d'ailleurs pas été notifié de la fin de la relation d'emploi.

50 travailleurs de Spectrum réclament toujours des arriérés de salaire. Les heures supplémentaires de travailleurs n'étant pas rémunérés à la pièce n'ont pas été payées pour les mois de février, mars et avril 2005. Le propriétaire a versé un montant forfaitaire de 2000 takas. Les travailleurs concernés estiment le montant insuffisant.

Selon des sources syndicales et d'ONG, une majorité de travailleurs (60%) auraient aujourd'hui retrouvé un emploi dans le secteur. Mais selon un rapport syndical, il s'agit souvent de travail temporaire moins qualifié.

La Clean Clothes Campaign demande aux clients de Spectrum-Shahriyar de promouvoir auprès de leurs fournisseurs, l'engagement stable des travailleurs de Spectrum à un même niveau de qualification.

Spectrum n'est pas un cas isolé

Depuis l'effondrement de Spectrum, trois usines de confection ont été la proie des flammes au Bangladesh dont une située dans le même quartier que Spectrum, heureusement sans causer la mort de travailleurs. Cela démontre que le problème n'est pas seulement un problème technique de construction mais de conception de la sécurité au travail.

Carrefour

En France, les démarches du collectif *De l'éthique sur l'étiquette* et de ses partenaires français¹ ont principalement visé Carrefour – la première entreprise française identifiée parmi les clients du groupe Shahriyar et un important client du Bangladesh. Cette action, amorcée au niveau international dès le lendemain de la catastrophe, et l'importante mobilisation qui l'a accompagnée (plus de 20 000 appels et cartes postales diffusés en France par Peuples Solidaires et la CFDT Services, tous deux membres du Collectif) n'ont pas laissé l'entreprise indifférente. Intervenant très rapidement après l'accident, Carrefour est passée par l'intermédiaire d'une ONG locale – l'ONG Friendship – qui a distribué des machines à coudre et des vélos à remorque aux familles des travailleurs tués et participé sur place au suivi des situations individuelles.

L'aide d'urgence versée par Carrefour et son assistance fournie à Friendship s'élève à un montant total d'environ 15 500€. Cette somme, versée sans coordination avec les autres clients internationaux, si elle

¹ Le collectif *De l'éthique sur l'étiquette* regroupe 44 associations de solidarité internationale, syndicats, mouvements de consommateurs et associations d'éducation populaire, parmi lesquels Peuples Solidaires et la CFDT ont particulièrement suivi le cas « Carrefour ». Le Collectif a également travaillé avec la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) sur ce dossier.

² Plus de 20 000 appels et cartes postales diffusés en France par le Réseau Solidarité de Peuples Solidaires et la Fédération des Services CFDT, cette dernière ayant relayé l'information à l'intérieur de l'entreprise Carrefour.

représente un geste, est loin d'être à la hauteur du préjudice et de la place du Bangladesh dans le dispositif d'achats de Carrefour (39 millions de pièces de vêtements l'an dernier selon l'entreprise).

Les échanges du Collectif avec l'entreprise ont donc porté pour l'essentiel sur l'importance de la responsabilité de l'entreprise au-delà de cette seule action d'urgence. Ils ont permis de faire valoir les demandes de nos partenaires bangladais et de rappeler à Carrefour comme aux autres entreprises les nombreuses questions non résolues sur place (voir annexe 3). La question a aussi été le sujet d'un dialogue en interne au sein de l'entreprise avec les organisations syndicales, en lien en France avec le collectif *De l'éthique sur l'étiquette* et la CFDT Services, membre du Collectif, et en Belgique la campagne *Vêtements Propres* et les syndicats de l'entreprise. Carrefour ayant par ailleurs annoncé son intention d'exiger des permis de construire dans ses procédures d'audits sociaux, nous avons souhaité replacer cette annonce dans un cadre plus large de remise à plat des pratiques d'audits et de leur utilité. Autre point nouveau : Carrefour a annoncé son intention de participer aux « prochains forums et tables rondes » prévus au Bangladesh sur les mesures structurelles qui doivent permettre d'éviter d'autres catastrophes et d'améliorer le respect des droits de l'homme dans le secteur.

En revanche, les engagements en terme de « Charte fournisseur » et de « référentiels et audits sociaux » que Carrefour met en avant dans sa réponse aux courriers et cartes postales qui lui ont été adressés ne sont pas une nouveauté : c'est précisément leur insuffisance qui a permis qu'une telle catastrophe se produise. En rappelant à nouveau ses engagements en terme de responsabilité, Carrefour ouvre donc selon nous la porte à un débat que la catastrophe de Spectrum a rendu inévitable sur la qualité des outils et des modes de vérification qu'elle utilise aujourd'hui dans le contrôle de la « qualité sociale » de ses filières d'approvisionnement.

Carrefour estime cependant aller au-delà de sa responsabilité légale en mettant en œuvre un système d'audit qui s'accompagne aussi de formations.

Dans une lettre datée du 28 juillet, Roland Vaxelaire informe que depuis 2000, 706 audits de fournisseurs ont été réalisées mais que cela ne signifie pas que les risques sont réduits à néant.

Carrefour a cependant intégré dans ses audits la revue de critères liés à la sécurité du bâtiment et a invité les membres de la Fédération française des entreprises du commerce et de la distribution (FCD) à faire de même.

Dans cette même lettre, Carrefour répond à notre demande de s'associer avec d'autres acteurs pour encourager la mise en œuvre d'un plan de contrôle et d'amélioration des conditions de sécurité et de travail dans les usines de confection. Mais cette réponse reste évasive et ne comporte pas d'information concrète sur le rôle que l'entreprise entend jouer dans le cadre des initiatives en cours ni sur le niveau de participation de Carrefour à ces initiatives.

Six mois après le drame, tout en reconnaissant les mérites de l'intervention ponctuelle financée par Carrefour dans le cadre de l'aide d'urgence, le Collectif souligne que son montant demeure limité au regard de l'ampleur de la catastrophe et de l'importance du Bangladesh pour Carrefour. Il attend donc aujourd'hui de l'entreprise qu'elle participe plus activement aux efforts engagés sur place par l'ensemble des parties concernées afin de contribuer à une indemnisation des victimes qui soit à la hauteur du préjudice.

Il attend de Carrefour qu'elle prenne la pleine mesure de ses responsabilités, au Bangladesh et au-delà, dans un cadre plus large conforme à sa place et à son rang de grande entreprise internationale et à ses engagements en matière de responsabilité sociale d'entreprise.

Solo Invest (Sol's)

Après s'être engagé à donner suite à notre demande, le Directeur général de Solo Invest, Alain Migrom, qui a bien confirmé que son entreprise était un client important du groupe Shahriyar, n'a présenté aucune information au Collectif sur les démarches de son entreprise à la suite de l'accident. Cette attitude est particulièrement préoccupante vis-à-vis de clients qui utilisent les produits de Sol's pour promouvoir leur image dans le public et sont en droit d'exiger une meilleure transparence en la matière de leur fournisseur.

En activité depuis 1991 avec son siège social à Paris, au 92 de la rue Réaumur, Sol's est une entreprise spécialisée dans la fabrication, l'importation et la distribution des articles de textile publicitaires destinés aux professionnels de la publicité et de la promotion (tee-shirts, polos, sweat-shirts, polaires, bodywarmers, coupe vent, parkas).

« Nous donnons vie à vos messages publicitaires » dit par exemple un des slogans de Sol's. Nous encourageons donc les clients de Sol's à prendre contact avec les responsables de l'entreprise pour vérifier

ce que celle-ci a fait et compte faire pour répondre au drame de Spectrum-Shahriyar et intégrer la prise en compte des questions sociales dans ses filières de production.

A titre de comparaison, l'entreprise belge Cotton Group (marque B&C), un des concurrents de Sol's sur le marché du vêtement publicitaire et de promotion, a accepté un dialogue avec la Campagne Vêtements Propres – l'équivalent du collectif *De l'éthique sur l'étiquette* en Belgique.

Des représentants de Cotton Group ont par exemple participé à deux missions organisées sur place par le BSCI. D'après les informations de la campagne Vêtements Propres, Cotton Group a été en relation étroite avec le propriétaire de l'usine (Monsieur Shahriyar) et a usé de ses bonnes relations pour accélérer le paiement des salaires, les premières indemnités, etc. Cotton Group a également annoncé qu'il verserait 35.000 euros dans un fonds solidaire d'indemnisation pour les travailleurs et les familles des victimes, dès que les modalités en seront connues.

Même si l'interpellation de Cotton Group se poursuit en Belgique, l'attitude de cette entreprise est différente de celle dont a fait preuve l'entreprise Sol's en France.

Le Collectif lance un appel aux clients de Sol's pour qu'ils exigent de cette entreprise qu'elle fasse preuve de responsabilité tant dans le suivi des conséquences de la catastrophe de Spectrum que de manière plus large dans leur politique d'approvisionnement au Bangladesh mais aussi dans les autres pays où elle fait fabriquer ses vêtements.

Contact : ALAIN MILGROM, PDG
Solo invest
92 Rue Réaumur
75002 PARIS - France
Tél : 01 42 21 16 84
Courriel : sols@soloinvest.com

CMT Windfield

L'entreprise CMT Windfield a été contactée par le Collectif après confirmation des informations qui l'avaient identifiée comme un des clients de Spectrum- Shahriyar. Dans ses réponses à nos appels, la direction de CMT Windfield a fait preuve d'une indifférence manifeste au sort des salariés de Spectrum- Shahriyar et, de manière plus générale, aux conditions de fabrication des produits qu'elle commercialise en France.

Selon les informations en provenance de l'entreprise, CMT-Windfield est référencée dans la plupart des Centrales des segments ci-après : Centrales d'achats Hyper, Grandes Surfaces Spécialisées (GSS) Vente Par Correspondance, Vêtements d'image, Grossistes, Grands magasins, Solderies, Agences de Publicité, Produits dérivés.

CMT-Windfield est propriétaire, directement ou indirectement, des marques suivantes : 8848 m, Coming up, Hamilton, Westbound, Pyjamod, Farfelune, Blue Verandah, Pacific Rising, Down Look, Mountain Rising, Windfield, The New Territory, Point Mousse.

Suite à nos contacts, l'entreprise nous a informés oralement que les questions soulevées par la catastrophe de Spectrum et, de manière plus générale, liées aux conditions de travail des produits qu'elle commercialise « ne relève pas de sa responsabilité ». A notre connaissance, l'entreprise n'a mis en place aucun système de contrôle de la qualité sociale de ses filières d'approvisionnement.

Au-delà du drame de Spectrum, elle donc fait courir à ses clients le risque que ceux-ci par leurs achats contribuent sans le savoir à des violations des droits de l'homme au travail dans les usines où CMT Windfield s'approvisionne. Pour ceux de ces clients, distributeurs en particulier, qui ont adopté des codes de conduite en la matière, cette attitude est donc en contradiction flagrante avec les engagements pris vis-à-vis du public.

Le Collectif lance un appel aux clients de CMT Windfield pour qu'ils exigent de cette entreprise qu'elle fasse preuve de responsabilité tant dans le suivi des conséquences de la catastrophe de Spectrum que de manière plus large dans sa politique d'approvisionnement au Bangladesh mais aussi dans les autres pays où elle fait fabriquer ses vêtements.

Contact : CMT-Windfield
41, rue de Neuilly, B.P. 169
92113 CLICHY Cedex France
Tél : 33 (0)1 41 40 07 20
Fax : 33 (0)1 41 40 07 29
Courriel : cmt.windfield@wanadoo.fr

Les autres entreprises françaises présentes au Bangladesh

La France est au troisième ou au quatrième rang des clients du Bangladesh. Les entreprises françaises présentes dans ce pays où elles bénéficient d'une source d'approvisionnement bon marché ont donc une obligation à l'égard des salariés du secteur dans ce pays.

Cette responsabilité doit selon nous prendre la forme d'un meilleur contrôle des conditions de fabrication chez leurs fournisseurs, d'une transparence réelle et d'une participation active aux initiatives engagées sur place dans ce sens avec la participation des organisations locales et, en particulier, les organisations représentatives des travailleurs du Bangladesh.

Le Collectif rappelle à ces entreprises l'importance de la transparence, du contrôle et de la vérification de la qualité sociale de leurs approvisionnements et de leur responsabilité vis-à-vis des travailleurs du Bangladesh qui fabriquent leurs produits. Il attend d'elles des actions concrètes en ce sens.

Gouvernement du Bangladesh

Suite à la pression exercée par les entreprises clientes, par les syndicats et les associations internationales dont le collectif *De l'éthique sur l'étiquette*, le gouvernement du Bangladesh a annoncé la création d'une agence nationale de mise en conformité sociale de l'industrie nationale du textile et de l'habillement, présidée par le Ministère du Commerce.

Le Collectif attend des précisions à ce propos, en particulier en matière de mesures crédibles et concrètes de prévention et de participation des syndicats au processus engagé.

Le Collectif attend des autorités du Bangladesh des informations à ce sujet et notamment la présentation des avancées concrètes en ce sens à l'occasion des manifestations et événements de promotion commerciale du Bangladesh prévus en France dans les prochains mois.